

La scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés

Participants	539 élèves
Porteur	CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés)
Cout total	1 294 308, 28 €
Montant FSE	603 418, 15 €
Durée	12 mois (du 1 ^{er} septembre 2018 au 31 août 2019)
POR	Axe 5 – OS 7 : Prévenir et réduire le décrochage scolaire

Le porteur

Le Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV).

Le CASNAV accueille et scolarise les jeunes arrivant de l'étranger sans maîtrise suffisante de la langue française. Tout élève arrivant et âgé de 11 à 18 ans est dirigé par les établissements scolaires ou les CIO vers un espace d'accueil qui permet de positionner le niveau scolaire atteint par ces jeunes dans leur pays d'origine.

Le contexte

Si les jeunes d'âge collège peuvent bénéficier d'un temps d'adaptation au système scolaire français de plusieurs années, les jeunes âgés de 15 à 18 ans ont besoin d'une mise à niveau rapide sur le plan linguistique et, plus largement, sur le plan scolaire pour assurer une inclusion réussie dans l'école mais aussi la société française. Leur niveau de scolarisation antérieure est déterminant.

En fonction des résultats aux tests de positionnement organisés dans les espaces accueil, les jeunes sont inscrits, si besoin est, dans un lycée disposant d'une structure pédagogique spécifique (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) afin de renforcer leurs apprentissages en langue française, mais il est également nécessaire de compléter cet enseignement par les autres disciplines afin de les amener au niveau exigé pour une poursuite de leur scolarité dans des conditions optimales.

Le projet

A leur arrivée en France, l'écart est souvent important entre le niveau de scolarisation antérieure des élèves et le niveau requis. Cela implique un soutien spécifique dans les disciplines de base. Le FSE intervient dans ce cas pour financer des heures d'enseignement complémentaire aux enseignements de Français Langue Seconde pour une quotité de 10 heures hebdomadaires réparties sur 32 semaines.

Cette remise à niveau linguistique et scolaire s'accompagne d'un travail sur l'orientation visant une poursuite de formation en fin d'année, que ce soit dans une classe de cursus ordinaire, en filière générale ou en filière professionnelle. En fonction du niveau atteint par chacun à la fin de la première

année, cette inclusion se réalise dans des filières courtes (CAP, Bac pro) mais aussi via des études longues, de type baccalauréat général et technologique.

Les acteurs

CASNAV de l'académie de Versailles + 25 EPLE de l'académie

Les actions

- Enseignement des disciplines autres que le français : mathématiques, histoire-géographie, sciences de la vie et de la terre, informatique, sciences physiques, langues vivantes
- Travail sur le projet professionnel :
 - ✓ Initiation aux filières d'orientation proposés dans les lycées (LGT, LPO ou LP)
 - ✓ Préparations aux diplômes et certifications : DnB, DELF, PSC1, CFG, ASSR,
 - ✓ Inclusion en classe ordinaire selon les disciplines la progression de l'élève
- Pratique des TICE
- Renforcement de l'éducation à la citoyenneté
- Une ouverture sur la culture française et européenne

Les résultats attendus

- Intégration des jeunes dans une filière ordinaire de l'Education nationale
- Mobilité professionnelle au sein de l'espace européen
- Préparations aux diplômes et certifications : DNB, DELF (A2 et B1), PSC1, CFG, ASSR, PIX
- Maîtrise des nouvelles technologies (TICE)
- Une ouverture sur la culture française et acquisition des valeurs européennes telles que la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la notion de l'Etat de droit.

Contacts

Corinne Leenhardt, responsable CASNAV : Corinne.Leenhardt@ac-versailles.fr

Irene Kirsch, chargée de mission : Irene.Kirsch@ac-versailles.fr

Corinne Chagnat, coordonnatrice : Corinne.Chagnat@ac-versailles.fr

Cellule FESI : ce.fesi@ac-versailles.fr